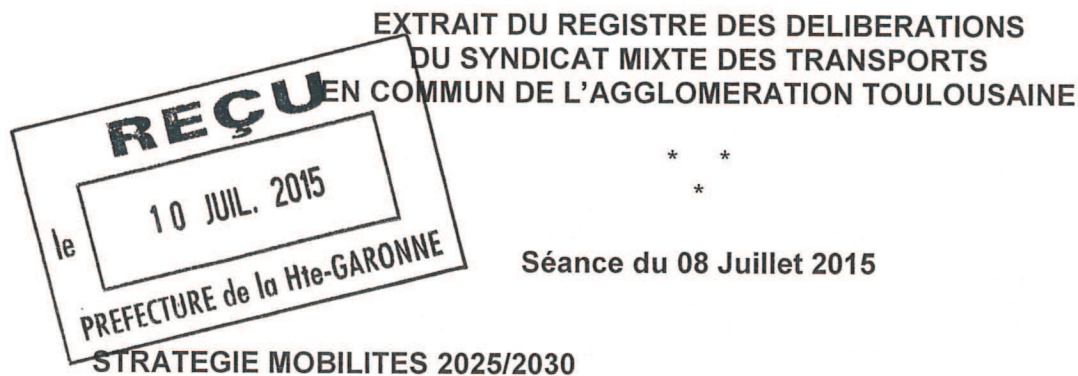




1 – RESEAU STRUCTURANT

1.2 – Approbation du programme de l'opération Linéo « L7 » Toulouse – St-Orens

L'an deux mille quinze, le huit juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, M. TRAUTMANN.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, MOUDENC, RAYNAL, MME. TRAVAL-MICHELET.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME. ROUCHON.

1. Le concept Linéo et le cadre du projet Linéo « L7 »

Le **schéma Linéo fait partie intégrante de la « feuille de route » du SMTC 2020-2025**, et s'appuie sur différentes délibérations du SMTC :

- Décembre 2014 : validation de la démarche de réalisation d'un schéma directeur Linéo, et en approbation des principes de construction.
- Février 2015 : engagement des études du réseau structurant 2020-2025, dont fait partie Linéo.
- Juillet 2015 : approbation du schéma directeur Linéo 2020 et perspectives 2025.

Linéo, un projet d'aménagement raisonné :

Des lignes dont la vocation est de desservir de façon performante l'habitat, les emplois, les pôles générateurs, tout en s'intégrant dans le tissu urbain.

A travers le réseau Linéo, l'objectif est de compléter la desserte assurée par le Métro et le Tram, pour constituer un réseau structurant métropolitain attractif et fiable.

Linéo est le fruit d'un **dosage entre aménagement, offre de service et intégration dans les espaces traversés.**

Chaque ligne offre deux correspondances avec des axes lourds (Métro, Tram, Train).

A l'horizon 2020 :

- 10 lignes Linéo,
- Un investissement de 100 M d'€,
- + 1,7 M de km parcourus sur une année.

**Linéo, un niveau de service efficient :**

- fréquence attractive (<10' en heure de pointe),
- amplitude 5h30 – 00h30, calée sur le métro et le tram,
- itinéraires lisibles,
- bus avec une livrée spécifique,
- accessibilité des arrêts,
- information voyageurs en temps réel,
- fiabilité des temps de parcours améliorée.

Le projet Linéo « L7 » constitue l'un des 10 axes Linéo figurant au schéma directeur Linéo 2020-2025.

2. Les mesures permettant d'atteindre le niveau de service Linéo

Pour atteindre le niveau de service Linéo, plusieurs types de mesures seront mises en œuvre pour le projet Linéo « L7 ». Elles concernent :

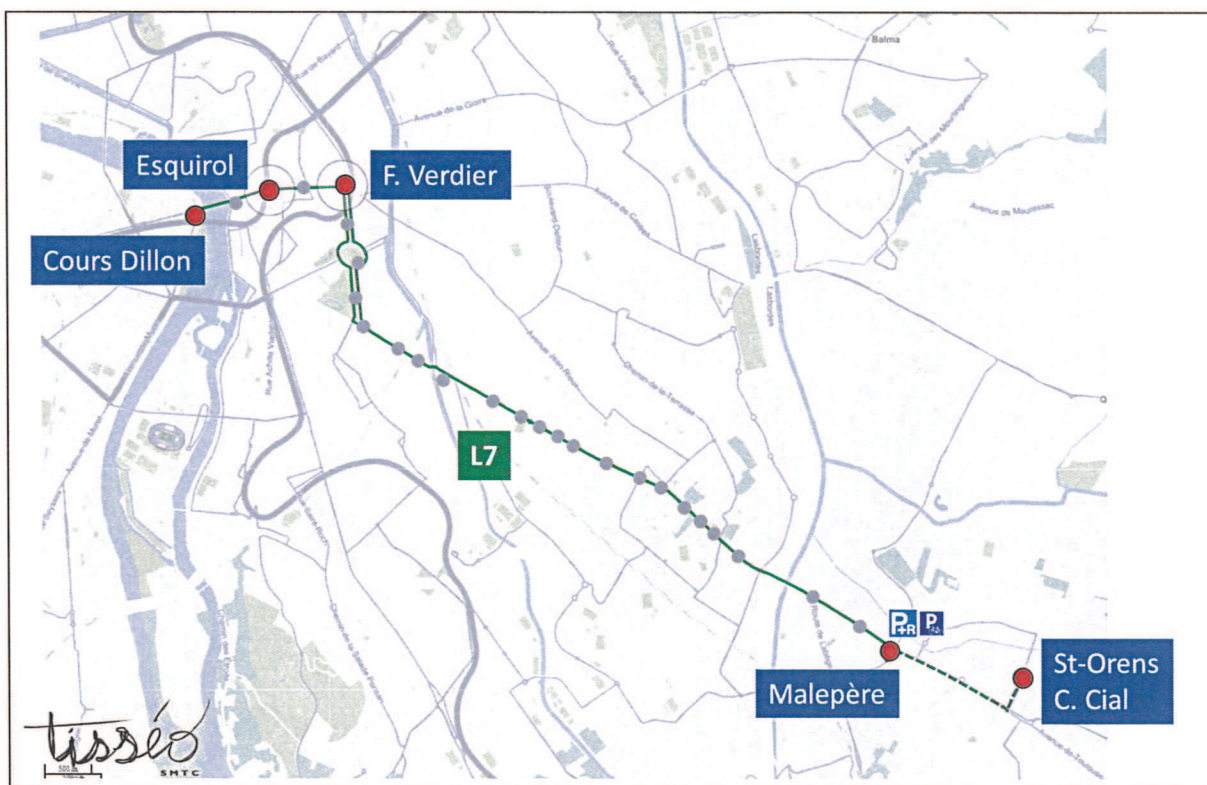
- L'itinéraire et la complémentarité avec les autres modes.
- L'offre : fréquence et amplitude de fonctionnement.
- L'accessibilité et le positionnement des points d'arrêts.
- La vitesse et la régularité.
- L'information voyageurs en temps réel.
- Le matériel roulant et l'identité visuelle.

3. L'itinéraire et la complémentarité avec les autres modes

L'itinéraire proposé pour le Linéo « L7 » est le suivant :

Cours Dillon – rue de Metz – Allées F. Verdier – Allées F. Mistral – Allées des Demoiselles – Avenue St-Exupéry – Route de Revel – Centre commercial St-Orens.

L'itinéraire du Linéo « L7 » emprunte la totalité de l'itinéraire de la ligne 10 actuelle. Il est ensuite **prolongé sur la Route de Revel jusqu'au centre commercial de St-Orens**, pôle générateur de trafic important du secteur.



L'itinéraire du Linéo « L7 » est en **cohérence avec les principes Linéo** :

- Connexion avec deux lignes du réseau structurant : Métro A (Esquirol) et Métro B (François Verdier).
- Itinéraire lisible, et identique toutes les périodes et tous les jours de l'année.
- Desserte d'une voie pénétrante principale à fort potentiel sans discontinuité urbaine, dans un corridor non desservi par le métro et le tram.

Par ailleurs, le Linéo « L7 » permet :

- un rabattement des véhicules particuliers avec le P+R Malepère (50 places).
- une connexion avec l'axe bus Ramonville – St-Orens (LMSE) et les lignes 78, 80, 83, 109.
- des connexions avec les autres projets Linéo : « L8 » dans le secteur de l'Ormeau, « L1 » et « L9 » à François Verdier, « L4 » à Esquirol.
- des rabattements vélos favorisés sur plusieurs arrêts qui seront équipés d'arceaux vélos.

4. L'offre : fréquence et amplitude

Conformément au niveau de service Linéo, le Linéo « L7 » circulera sur une amplitude de 5h30 à 00h30 (1h du matin le week-end).

La fréquence définie à ce jour est :

- en semaine : 7 minutes en heure de pointe matin et soir, et 10 minutes en heure creuse,
- en vacances, samedi et été : fréquence entre 10 et 15 minutes selon les périodes,
- en soirée : fréquence entre 15 et 30 minutes,
- le dimanche et jours fériés : 20 minutes,

Ces fréquences indicatives seront affinées en fonction de l'étude précise du besoin par tranche horaire, et de la fréquentation observée.

5. L'accessibilité et le positionnement des points d'arrêts

Tous les points d'arrêts seront mis en accessibilité afin d'offrir un **service 100% accessible**.

Afin d'offrir un niveau de service amélioré, **les arrêts Linéo sont aménagés** avec :

- des quais de 20m de long pour accueillir du matériel roulant à 4 portes,
- un abri systématique pour le confort des usagers,
- le traçage d'une zone sur le quai pour que les personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant, poussettes, ...) puissent se positionner face à la porte accessible,
- une borne d'information voyageurs indiquant le temps d'attente en temps réel, sur les arrêts les plus fréquentés,
- l'aménagement de traversées piétonnes et de cheminements piétons associés.

Le **positionnement des points d'arrêts** sera en partie revu, afin :

- de garantir l'accessibilité avec 20m de bordures hautes, sans accès riverain,
- de garantir une distance inter-arrêt cohérente avec le tissu urbain traversé, tout en conservant des performances pour le service : 300 à 400 mètres entre 2 arrêts,
- d'améliorer la lisibilité en limitant les arrêts desservis uniquement dans un seul sens.

6. La vitesse et la régularité

Afin d'entraîner un report modal vers le service Linéo, il est nécessaire d'offrir un **service Linéo fiable et performant**.

Ainsi, une analyse des dysfonctionnements actuels a permis d'identifier des propositions d'aménagements, permettant de résoudre en grande partie les « points noirs » constatés sur les lignes existantes.

Différents types d'actions sont envisagées pour Linéo L7 (voir le schéma ci-dessous) :

- Création prolongement ou déplacement de couloirs bus.
- Adaptation des largeurs de voies.
- Modification et aménagements des points d'arrêts.
- Modification du régime de priorité de certaines voies.
- Mise en place de la priorité bus sur des carrefours à feux non encore équipés.

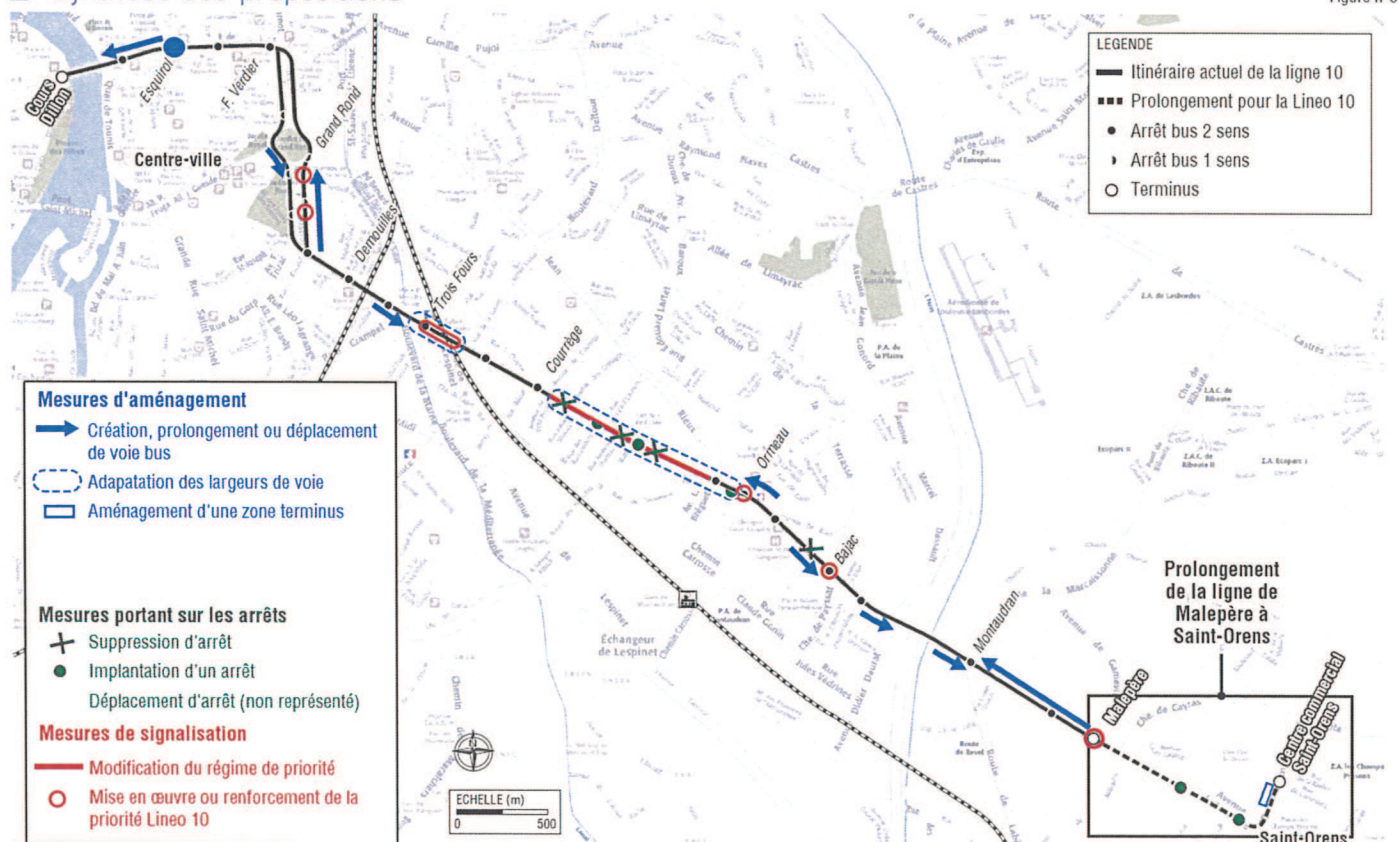
Certaines propositions comportent des variantes, qui seront à valider à l'automne 2015 sur la base des études de maîtrise d'œuvre.

Aménagement des terminus :

- Mise en accessibilité du terminus Cours Dillon.
- Création d'un terminus au centre commercial de St-Orens.

Synthèse des propositions

Figure n°5



7. L'information voyageurs en temps réel

Dans le cadre du niveau de service Linéo, il est prévu la mise en place d'information voyageurs en temps réel, car « l'attente paraît moins longue lorsque l'on connaît sa durée » :

- Des bornes d'information voyageurs (BIV) sur les arrêts les plus fréquentés (30 BIV prévues pour Linéo L7).
- Des écrans embarqués dans les bus, indiquant le prochain arrêt, les correspondances, ainsi qu'à terme des informations contextuelles (2 écrans par bus, soit environ 30 écrans pour Linéo L7).

8. Le matériel roulant et l'identité visuelle Linéo

Le matériel roulant Linéo sera d'une livrée spécifique, afin de le valoriser et de permettre aux usagers de distinguer facilement ce service du reste du réseau bus.

Pour Linéo L7, le nombre de bus en heure de pointe est évalué à 13 bus.

Le parc Linéo, y compris la réserve, sera mutualisé avec les autres lignes Linéo.

Les bus mis en place sur L7 seront les mêmes qu'aujourd'hui, avec une modification de la livrée extérieure (application d'une peinture grise).

En complément, l'identité visuelle Linéo et la numérotation spécifique pour Linéo (L1, L2, ... L10) sera déclinée sur les points d'arrêts, afin que les usagers identifient clairement les arrêts desservis par le service Linéo.

9. Les coûts

Investissements

Le projet Linéo « L7 » représente un coût d'investissement de **6 M€ HT** réparti comme suit :

- Aménagements de voirie : estimation 5,4 M€ HT hors acquisitions foncières.
- Mise en place d'information voyageurs en temps réel : 0,3 M€ HT
- Utilisation de bus existants avec la nouvelle livrée : 0,3 M€ HT.

Fonctionnement

Le projet Linéo L7 entraîne le développement de **105 000 km annuels supplémentaires** environ, soit un coût d'exploitation estimé à **690 K€ / an**.

Ces km supplémentaires sont essentiellement liés au prolongement jusqu'à St-Orens Centre Commercial.

Ils sont intégrés au travail de prospective financière du SMTC et à la démarche d'optimisation du réseau à travers le projet « schéma cible ».

Fréquentation et recettes

L'objectif de fréquentation du Linéo L7 est de **12 000 voyageurs par jour**, soit +3000 voyageurs/jour par rapport à 2015.

Cette fréquentation supplémentaire représente environ **+410 K€ de recettes** annuelles.

10. Le mode opératoire et les partenaires

Le pilotage du projet Linéo L7 est assuré par le SMTC.

La maîtrise d'ouvrage des aménagements de voirie est confiée à Toulouse Métropole, dans le cadre d'une convention qui sera proposée au prochain Comité Syndical.

La communication et la concertation sont pilotées :

- par le SMTC durant les phases de conception et d'études, en lien avec les territoires concernés,
- par Toulouse Métropole en phase travaux.

11. Le planning

La mise en service de Linéo L7 est prévue le **4 septembre 2017**.

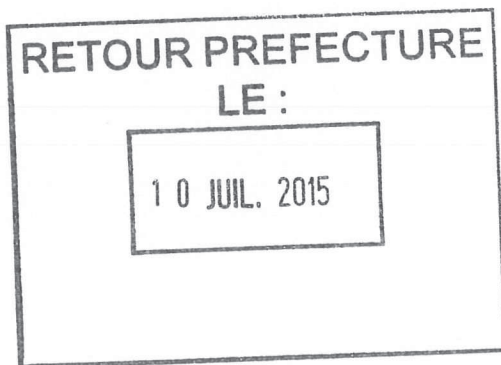
Le planning est contraint pour tenir cet objectif de mise en service :

- Début du travail d'étude de maîtrise d'œuvre en été 2015.
- Réunions avec les élus locaux à l'automne 2015 pour la validation des aménagements de voirie.
- Réunions de quartier au premier semestre 2016, en fonction de la nature des aménagements selon les secteurs et des souhaits des élus locaux.
- Travaux d'aménagements entre juillet 2016 et août 2017.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des
votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme de l'opération Linéo « L7 » Toulouse – St-Orens.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour
contrôle de légalité



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel Lattes", with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES